

9

Je demande un délai de paiement par anticipation

VOUS POUVEZ DEMANDER EN LIGNE UN DÉLAI DE PAIEMENT POUR ANTICIPER LES PROCHAINES ÉCHÉANCES!

CONNECTEZ-VOUS
SUR WWW.SECUINDEPENDANTS.FR

En page d'accueil, cliquez sur l'icône « Mon compte », à droite



00000111111111110222

Gérez votre protection sociale en ligne. Si vous êtes professionnel libéral, vous pouvez accéder au service Ma santé

Numéro de sécurité sociale

POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE



CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE « MES COTISATIONS » PUIS SUR « DÉLAIS DE PAIEMENT »











Je demande un délai de paiement par anticipation



COCHEZ LA CASE « DÉLAI PAR **ANTICIPATION** »



RENSEIGNEZ TOUS **LES CHAMPS DU FORMULAIRE**



- Nombre d'échéances de paiement
- Coordonnées bancaires
- Date de la première échéance
- Circonstances de la demande

Puis cliquez sur « Etape suivante »



VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS PRÉSENTES SUR L'ÉCHÉANCIER



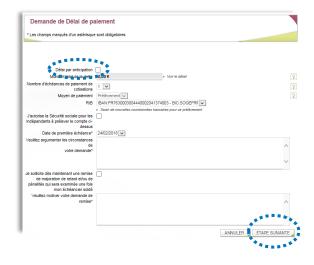
Si la proposition d'échéancier ne vous convient pas, vous pouvez modifier les montants des échéances et cliquer sur « Recalculer »

Puis cliquez sur « Valider » pour confirmer



IMPRIMEZ, SIGNEZ ET RENVOYEZ VOTRE **AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT**

Adressez le courrier à l'Urssaf de votre région, assorti d'un RIB



Montant de la demande	935.00 €			
Nombre d'échéances de palement de	3 🔻			?
cotisations Moyen de palement	Prélèvement ▼			
RIB	IBAN:			
J'autorise la Sécurité sociale pour les	€			
Indépendants à prélever le compte ci- dessus	08/11/2014 ▼			
Veuillez argumenter les circonstances de votre demande*				
Je sollicite dès maintenant une remise de majoration de retard at/ou de pénalités qui sera examinée une fois mon échéancier soldé	⊗			
Veuillez motiver votre demande de remise*				
Votre proposition d'échéancier :				
N° de l'échéance	Date de l'échéanc	•	Montant de l'échéance	
1	08/11/2014		200 €	
2	08/12/2014		100 €	
3	08/01/2015		635 €	
Total			935,00 €	
Le montant total est supérieur au montant o court, moins les majorations de retard sont i Cette simulation ne vaut pas acceptation.				•
		ÉTAPE PRÉCÉDE	NTE RECALCULE VALIDER	
				*



A savoir

La demande de délai de paiement par anticipation porte sur les cotisations calculées et non appelées. Vous serez prévenu par courriel, dans un délai de 15 jours, de la mise à disposition de la notification d'accord ou de refus sur votre compte.

Retrouvez les coordonnées des Urssaf sur https://www.secu-independants.fr/coordonnees/



Avec le service « Mon compte » sur **secu-independants.fr faites gagner du temps à votre entreprise!

